



# L'Écho de la Charnie

## LE BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS DE CHEMIRÉ-EN-CHARNIE

JANVIER 2020

### Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2020.

2020 est une année électorale et les dimanches 15 mars pour le premier tour et 22 mars 2020 pour le second tour, nous allons élire la nouvelle équipe municipale pour les six années à venir. J'ai pris la décision de ne pas me représenter et je remercie les chemiréens et chemiréennes qui m'ont fait confiance durant toutes ces années.

Depuis son inauguration en juillet, la salle communale accueille ses premiers visiteurs. Elle a été occupée par les particuliers à dix reprises et quatorze réservations sont lancées pour le premier semestre 2020. Les associations viennent régulièrement pour tenir leurs réunions et leurs manifestations.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Michel COUTELLE

### SOMMAIRE

Le Conseil Municipal .....	P 2 à 5
Les achats et travaux.....	P 2 et 3
Autres délibérations .....	P 3
L'État civil.....	P 4
Les subventions .....	P 5
Les finances de la commune.....	P 6 et 7
Le classement des maisons fleuries.....	P 8
La vie associative .....	P 9 à 14
La vie pratique.....	P 15
Infos pratiques.....	P 16

#### Conception et réalisation du bulletin

La commission communication et la Secrétaire  
de mairie.

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## Les décisions du conseil municipal

Au cours de l'année 2019, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

### Les achats, ventes et travaux 2019

#### **Bardage en clin pour le préau de la salle Chauvelier**

*(réunion du 22 février 2019)*

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Esnault de Joué-en-Charnie pour un montant de 728.40 € TTC, pour la pose d'un bardage en clin traité CL3 sur le préau de la salle Chauvelier.

#### **Achat d'une remorque** *(réunion du 29 mars 2019)*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'achat d'une remorque pour un montant de 499 € TTC, auprès de la SAS MBC Remorques à Allonnes.

#### **Devis entretien des espaces verts** *(réunion du 29 mars 2019)*

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Monsieur Ory de Saint Denis d'Orques, d'un montant 2 716.80 € TTC, pour l'entretien des espaces verts de la commune pour l'année 2019. La prestation sera réglée suivant le nombre de passages réellement effectués, en fonction des besoins et selon la météo.

#### **Vente du fourneau et de la hotte** *(réunion du 27 septembre 2019)*

Le conseil municipal décide de vendre la hotte et le fourneau de la salle Eugène Chauvelier à la commune de Saint Ouen en Champagne. Le prix de vente est de 1 000€ pour le four et de 200 € pour la hotte.

#### **Contrat de maintenance informatique** *(réunion du 27 septembre 2019)*

Le conseil municipal décide de reconduire le contrat de maintenance « Sécurité absolue » pour l'ordinateur de la Mairie, auprès de la société Conty de Saint Pavace, pour un montant de 242.85 € TTC.

#### **Location copieur** *(réunion du 6 décembre 2019)*

Le conseil municipal valide le renouvellement du contrat de location pour le copieur Toshiba qui remplace l'ancien copieur.

Le coût de la copie couleur sera de 0.072 € TTC, le coût de la copie noir et blanc sera de 0.0072 € TTC. Le forfait mensuel est de 12€ TTC et la location trimestrielle de 276€ TTC.

## Achats et devis complémentaires concernant la nouvelle salle communale

#### **Doublage de cloisons - Devis complémentaire lot 8**

*(réunion du 25 janvier 2019)*

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'Entreprise Mailhes Pottier d'un montant de 803.23 € TTC, pour des travaux supplémentaires de doublage de cloisons.

#### **Branchement télécom - Devis complémentaire lot 1**

*(réunion du 25 janvier 2019)*

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'Entreprise Pigeon d'un montant de 2164.80 € TTC, pour des travaux supplémentaires concernant le branchement télécom.

#### **Câblage électrique - Devis complémentaire lot 11**

*(réunion du 22 février 2019 et du 24 mai 2019)*

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les devis de l'Entreprise EGE72 d'un montant de 352.28 € TTC, pour la pose de câblage et prises électriques complémentaires et d'un montant de 663.30 € TTC, pour des travaux complémentaires de câblage pour l'éclairage de la terrasse.

#### **Aménagement - Devis complémentaire n°2 lot 1 et n°2 lot 11** *(réunion du 24 mai 2019)*

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'Entreprise Pigeon d'un montant de 3 560.70 € TTC, pour des travaux complémentaires d'aménagement, de création d'un chemin d'accès au terrain de jeux et de modifications de la terrasse.

#### **Plaque hotte - Devis complémentaire lot 12** *(réunion du 24 mai 2019)*

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'Entreprise Amiard Paris d'un montant de 960 € TTC, pour la fourniture et pose d'une plaque en inox pour la hotte.

#### **Cuisine** *(réunion du 25 janvier 2019)*

Après avoir étudié différents devis pour l'installation de la cuisine, le conseil municipal valide le devis de la société Comptoir de Bretagne de Pacé (35) pour un montant total de 14 071.93 € TTC.

#### **Tables et chaises** *(réunion du 25 janvier 2019)*

Après avoir étudié différents devis, pour l'achat de 60 chaises, 20 tables et 2 chariots, le conseil municipal valide le devis de la société Comat et Valco pour un montant total de 4 705.43 € TTC.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Sono (réunion du 25 janvier 2019)

Après avoir étudié différents devis, pour l'installation d'une sono, le conseil municipal valide le devis de la société Watt Sono pour un montant total de 4 541.04 € TTC.

### Fournitures sèches mains et distributeurs (réunion du 24 mai 2019)

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Comptoir de Bretagne d'un montant de 726.41 € TTC, pour la fourniture de sèches mains, distributeurs de papier et de savon.

### Extincteurs (réunion du 21 juin 2019)

Après avoir étudié les 2 devis présentés, le conseil municipal valide le devis de la Société TECC de Sainte Jamme sur Sarthe d'un montant de 470.16 € TTC, pour l'achat des extincteurs.

### Achat d'une armoire ménage (réunion du 27 septembre 2019)

Le conseil municipal valide l'achat d'une armoire de stockage pour les produits ménagers chez Brico Dépôt pour un montant de 103.80 € TTC.

### Vérification des extincteurs (réunion du 27 septembre 2019)

Le conseil municipal retient la proposition de la société TECC de Sainte Jamme sur Sarthe pour la révision et le contrôle des extincteurs selon la proposition du 10 juillet 2019, et autorise le Maire à signer un contrat de maintenance avec cette société.

### Achat d'une bande de terrain devant la salle communale (réunions du 27 septembre et du 6 décembre 2019)

Le conseil municipal décide d'acheter à Monsieur et Madame Derré, une bande de terrain en face de la nouvelle salle communale, d'une superficie de 03a 73ca au prix de 1.20€ le m<sup>2</sup>, soit un total de 447.60 €, et accepte le devis du cabinet Guillerminet d'un montant de 768.00€ TTC pour le bornage du terrain.

### Eclairage de la terrasse (réunion du 6 décembre 2019)

Le conseil municipal souhaite remplacer les luminaires à l'arrière de la salle par des projecteurs et réinstaller les luminaires sur la terrasse. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise EGE72 d'un montant de 716.51 € TTC, pour la fourniture et la pose des projecteurs et la réinstallation des luminaires à l'avant de la salle.

### Achat d'un meuble pour la sonorisation (réunion du 6 décembre 2019)

Le conseil municipal, après avoir étudié différentes propositions, valide le devis de la société Watt-Sono de Saint Saturnin d'un montant de 357 € TTC; pour l'achat

d'un rack sur roulette pour la sonorisation de la nouvelle salle.

### Achat d'un vestiaire (réunion du 6 décembre 2019)

Le conseil municipal valide le devis de la société Challenger d'un montant de 248.58 € TTC, pour l'achat du vestiaire.

## Autres délibérations

### Transfert de la compétence « Eau et Assainissement » (réunion du 22 février 2019)

La loi, n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences 'Eau et Assainissement' aux Communautés de Communes, offre la possibilité de reporter, par délibération, ce transfert au 01 janvier 2026 - par minorité de blocage établie par au moins 25% des communes membres de la Communauté de Communes, représentant au moins 20% de la population.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reporter le transfert des compétences 'Eau et Assainissement' à la Communauté de Communes Loué-Brûlon-Noyen  au 1er janvier 2026.

### Déclaration d'intention d'aliéner (réunions du 29 mars, 21 juin et 6 décembre 2019)

Les déclarations d'intention d'aliéner, concernant les parcelles soumises au droit de préemption urbain dans le Plan Local d'Urbanisme, présentées par les notaires au cours de l'année, n'ont pas reçu d'opposition du conseil municipal.

### Frais de fonctionnement des écoles (réunions du 19 janvier, 25 mai, 5 octobre 2019)

Le conseil municipal a validé les participations aux frais de fonctionnement des écoles où sont scolarisés les enfants de Chemiré-en-Charnie :

- Ecole publique de Loué : 848.46 € par élève plus 156.88 € par élève pour la cantine et 36.10 € par élève pour la garderie.
- Ecole Sacré Cœur de Loué : 600 € par élève.
- Ecole Saint Pavin Le Mans : 419€ pour un élève en classe élémentaire et 441€ pour un élève en classe maternelle.

### Heures complémentaires (réunion du 27 septembre 2019)

40 heures complémentaires ont été réglées à l'adjointe administrative, dans le cadre du dossier de construction de la salle pour l'année 2019.

Des heures complémentaires (environ ½ heure par semaine en moyenne) ont été réglées à l'adjointe technique en charge du ménage de la nouvelle salle.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Renouvellement de la convention d'assistance technique pour l'assainissement (réunion du 25 janvier 2019)

La commune de Chemiré-en-Charnie est éligible à l'assistance technique du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitations de Station d'Épuration). La convention signée avec le Département en 2016 est arrivée à échéance. Le conseil municipal autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec le Département pour une durée de 3 ans, le coût annuel est fixé à 0.40€ par habitant, avec un prix plancher de 100€ par unité de traitement.

### Modification d'adresses dans le cadre de l'installation de la fibre (réunion du 22 février 2019)

Dans le but d'harmoniser la numérotation des lieux dits, le conseil municipal décide d'attribuer des numéros, une signalisation sera implantée pour ces sites.

### Tarif assainissement 2020 (réunion du 8 mars 2019)

Pour la facturation 'assainissement', à compter de l'année 2020 (consommation septembre 2019 à septembre 2020), le conseil municipal décide d'appliquer un forfait de 15 €, auquel s'ajoute 0.45 euros par m<sup>3</sup> d'eau consommé pour chaque foyer raccordé au réseau d'assainissement collectif ou ayant la possibilité de l'être.

### Projet de l'ACSCEC d'un parcours pédestre à Étival-en-Charnie (réunion du 29 mars 2019)

Le président de l'Association Culturelle pour la Sauvegarde de la Chapelle d'Étival-en-Charnie, accompagné d'un membre de l'association, présente au conseil municipal le projet d'aménagement d'un parcours historique et naturel autour des murs d'enceinte de l'abbaye d'Étival. Après délibération, le conseil municipal donne un accord de principe sur ce projet avec des clauses qui restent à définir par 5 voix pour et 2 abstentions.

### Indemnité de gardiennage d'église (réunion du 26 avril 2019)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer l'indemnité de gardiennage d'église d'un montant de 50 € à Monsieur le Curé de Loué.

### Projet de vente du Chemin Rural n°44

Lors de la réunion du 7 décembre 2018, le conseil municipal avait donné un accord de principe pour la vente du Chemin Rural n°44 et pour l'achat d'une bande de terrain en vue de la création d'un chemin reliant le chemin de Calais et la route d'Étival.

Par délibération en date du 26 avril 2019, le conseil municipal :

- confirme son accord de principe pour la vente du chemin CR 44, au tarif de 0.30 € le m<sup>2</sup>,

- valide le devis du Cabinet Guillerminet, géomètre pour un montant de 420 € TTC,

- donne son accord pour lancer l'enquête publique relative à cette affaire,

- autorise le Maire à désigner un Commissaire Enquêteur,

- rappelle que les frais de géomètre, d'enquête et de notaire seront à la charge de l'acquéreur du dit chemin.

Conformément à l'arrêté municipal du 15 octobre 2019, l'enquête publique a eu lieu du 8 au 23 novembre 2019, Monsieur Benoît Debosque, nommé Commissaire Enquêteur, a tenu 2 permanences en mairie et a reçu les nombreux avis du public.

Après avoir entendu les nombreux opposants au projet, le Commissaire Enquêteur a rendu un avis défavorable au projet d'aliénation du Chemin Rural n°44.

Le dossier d'enquête publique et le rapport du Commissaire Enquêteur sont consultables en mairie.

Le conseil municipal délibérera lors d'une prochaine réunion.



## ETAT CIVIL 2019

### Naissance

Eliot PADOIS

*Meilleurs vœux de bonheur aux parents et à sa grande sœur*

### Mariages

Vinciane GOMAS  
et Cyril PHILIPPE

Francesca PETIT et  
Rodolphe BERNARD

*Meilleurs vœux de bonheur aux époux*

### Décès

Monsieur Maurice ROUSSEAU  
Madame Denise DURAND

*Sincères condoléances à leur famille.*

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Les subventions accordées par le conseil municipal

Vote des subventions 2019 (réunions du 22 février et 6 décembre 2019)

Taxi collectif (Animation Loisirs)	350 €
Animation Loisirs	100 €
Animation Loisirs (fêtes et cérémonies)	200 €
ACSCEC (Chapelle d'Etival)	50 €
Association Charnie Environnement	40 €
Association Charnie Rando	25 €
Les Ateliers de l'histoire de la Charnie	25 €
Association pour le don de sang	25 €
Cercle des mousquetaires Loué	40 €
Association Comice de la Charnie	1500 €
Club des aînés Chemiré Générations mouvement	150 €
Club photo des Pays de Loué	25 €
Ligue contre le cancer	25 €
Gaule de Joué	80 €
Société musicale de Loué	100 €
Association sportive Hironnelles (collège) Loué	20 €/ enfant suivant demande
Association sportive du collège Saint Michel de Loué	20 €/ enfant suivant demande
Collège Saint Michel de Loué	20 €/ enfant suivant demande
Coopérative de l'école publique de Loué	20 €/ enfant suivant demande
Ecole du Sacré Cœur de Loué	20 €/ enfant suivant demande
Centre de formation des apprentis	20 €/ enfant suivant demande
Foyer socio éducatif du collège Bellevue Loué	20 €/ enfant suivant demande
Collège Conlie (voyage scolaire)	20 €
Ecole publique de Loué (Classe découverte)	100 €



Le site du syndicat d'eau ouvre une page abonné pour suivre nos relevés de consommation et nos factures. Il suffit de créer son espace personnel.



**NOUVEAU SITE : Espace Abonné**



Le site internet du syndicat d'eau fait peau neuve et propose désormais un espace abonné.

Rendez-vous sur : [siaepcharnie.fr](http://siaepcharnie.fr)

Connectez-vous avec votre **identifiant** et votre **mot de passe** qui seront indiqués sur votre facture d'abonnement 2020.

VOTRE ESPACE ABONNÉ

Cet espace vous permet d'obtenir des informations sur votre contrat de fourniture d'eau et vous donne accès à l'historique de vos relevés de consommations d'eau et de vos factures.

JE ME CONNECTE

ADRESSE MAIL (obligatoire)

MOT DE PASSE

Historique des relevés et possibilité de communiquer son relevé

MES RELEVÉS DE CONSOMMATION

Compteur N°1623 (RUE DU MANS BERNAY 72240 BERNAY NEUVY EN CHAMPAGNE)

DÉCLARER MON NOUVEL INDEX DE CONSOMMATION

Mon nouvel index sur le compteur n° 1623 :

MON SUIVI DE CONSOMMATION

Date	Index	Estimation
26/06/2019	3105 Coteau 30	
19/06/2018	3075 Coteau 57	Lu par un relevéur
29/06/2017	3018 Coteau 50	Lu par un relevéur
13/07/2016	2968 Coteau 80	Lu par un relevéur

Suivi et règlement des factures en ligne :

MON SUIVI DE FACTURES

Contrat 13000E1 (Compteur n°5071 au ROUTE D'AVINE BERNAY 72240 BERNAY NEUVY EN CHAMPAGNE)

Facture 20190804133 Date: 06/11/2019 127,00 €

SIAEP CHARNIE ET CHAMPAGNE, 2 rte du camp de la vache noire 72240 SAINT SYMPHORIEN

02.43.20.72.24 - [siaep.charnie@orange.fr](mailto:siaep.charnie@orange.fr) - [siaepcharnie.fr](http://siaepcharnie.fr)

20  
élections  
municipales  
20

Pour pouvoir voter aux élections municipales les 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Cette démarche est possible jusqu'au **vendredi 7 février 2020\*** à la mairie ou en ligne.

\*et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas jusqu'aux élections de 2017

Service-Public.fr  
Le site officiel de l'administration française

# LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le détail de chaque budget est consultable en Mairie sur simple demande

## Le Compte Administratif 2018

	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats antérieurs	Résultats 2018
Fonctionnement	130 775.71	145 334.13	251 777.32	266 335.74
Investissement	290 799.76	287 512.56	16 450.78	13 163.58
<b>Total</b>	<b>421 575.47</b>	<b>432 846.69</b>	<b>268 228.10</b>	<b>279 499.32</b>

Le **Compte Administratif** a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 8 mars 2019. Il présente les **dépenses et recettes réalisées et comptabilisées** dans les comptes de la Mairie **au cours de l'exercice**, il correspond au compte de gestion établi en parallèle par le comptable du Trésor Public.

### Recettes et dépenses de FONCTIONNEMENT

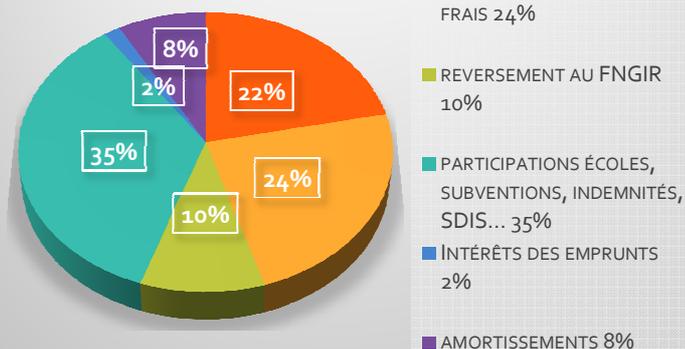
#### DEPENSES de fonctionnement 2018

Charges à caractère général ( <i>eau, électricité, fournitures, entretien bâtiments, voirie...</i> )	28 394.60
Charges de personnel et frais	30 738.31
Atténuation de produits ( <i>reversement au FNGIR*</i> )	13 139.00
Autres charges de gestion courante ( <i>participations écoles, subventions, indemnités, Service Départemental d'Incendie et de Secours...</i> )	45 855.59
Charges financières ( <i>intérêts des emprunts</i> )	1 974.47
Opération d'ordre ( <i>amortissements</i> )	10 643.74
<b>Total fonctionnement dépenses</b>	<b>130 745.71</b>

\*FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (*mécanisme qui assure à chaque commune la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle de 2011*)

#### DEPENSES de fonctionnement

2018

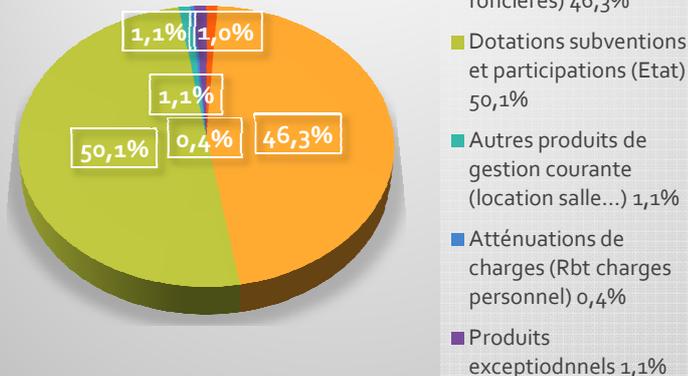


#### RECETTES de fonctionnement 2018

Produit des services ( <i>redevance télécom Edf...</i> )	1 485.28
Impôts et taxes ( <i>taxes habitation, taxes foncières</i> )	67 294.99
Dotations subventions et participations ( <i>Etat</i> )	72 846.89
Autres produits de gestion courante ( <i>location salle...</i> )	1 545.00
Atténuations de charges ( <i>Rbt charges de personnel</i> )	518.00
Produits exceptionnels	1643.97
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>145 334.13</b>

#### RECETTES de fonctionnement

2018



# LES FINANCES DE LA COMMUNE

## Opérations d'INVESTISSEMENT en 2018

### Opérations d'investissement réalisées en 2018

Remboursement Capital emprunts	5 019.61
Logiciels Mairie Ségilog	1 355.40
Reversement DRAC 2011	10 820.00
Lampadaire rue Eugène Chauvelier	3 498.00
Nouvelle Salle communale	222 321.09
Réintégration frais étude salle	18 469.19
Chapelle	29 316.47
<b>TOTAL</b>	<b>290 799.76</b>

## Le Budget Primitif 2019

Le budget d'une commune présente les **dépenses de fonctionnement** qui correspondent à l'activité des services: l'entretien des bâtiments, le salaire des agents, les aides aux associations et les **dépenses d'investissement** qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité et améliorer la qualité de vie des habitants: construction de bâtiments, renouvellement de matériel, travaux de voirie...

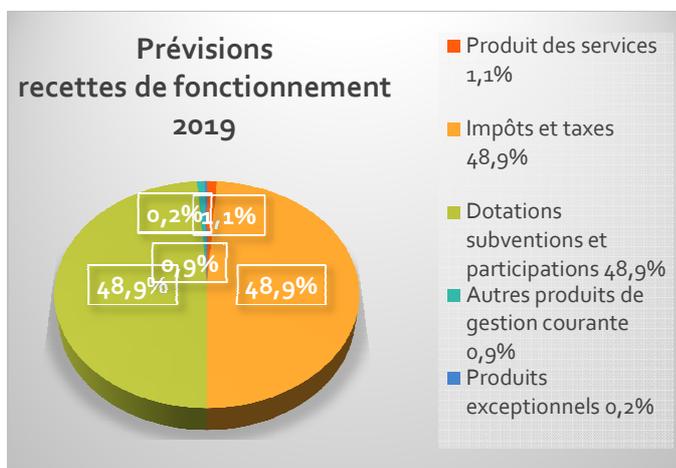
Le Budget Primitif a été voté, par le conseil municipal lors de sa séance du 8 mars 2019. Il correspond aux prévisions et autorisations de dépenses et recettes pour l'exercice. Le Budget Primitif 2019 est voté en équilibre sans augmentation des taxes\*.

Certains investissements n'ont pas été réalisés en 2019. Les sommes seront reportées ou réaffectées sur le Budget Primitif 2020, selon les nouvelles décisions

2019	Prévisions dépenses	Prévisions recettes
Fonctionnement	245 176.42	245 176.42
	Dont 44 975.41 pour financer l'investissement	
Investissement	519 302.31	519.302.31
		Dont 44 975.41 provenant du fonctionnement

### \*Taux des 3 taxes 2019

- Taxe d'Habitation :15.56%
- Taxe Foncière/bâti : 12.53%
- Taxe Foncière/non bâti : 23.99%



### Les crédits votés le 8 mars 2019 en prévision des investissements 2019 sont les suivants :

Remboursement emprunt (capital)	8 651.52
Remboursement emprunt FCTVA	45 000
Terrain	1 600
Logiciel mairie SEGILOG	1 400
Jeux enfants	2 500
Remorque	500
Aménagement place stationnement	1000
Construction salle communale	458 650.79
<b>TOTAL</b>	<b>519 302.31</b>

## LA VIE LOCALE

### LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE CHEMIRE-EN-CHARNIE

Le concours des maisons fleuries de Chemiré-en-Charnie s'est clôt le 9 juillet 2019.

Les membres du jury,

Mesdames Angélique BESNARD et Paulette DEROUARD, Messieurs Romain LANOË, Gérard HERISSON et Régis NOIR ont désigné les LAUREATS suivants :



Catégorie Trottoirs (*bourg*)

1. GUITTET Georges et Odette
2. COUTELLE Liliane et Michel
3. DELHOMMAIS M-Thérèse
4. CATE Ingrid



Catégorie Cours (*bourg*)

1. DUBOIS Georges et Colette
2. GUITTET Georges et Odette
3. MARIE Florent et Marion



Catégorie Cours et Espaces (*campagne*)

1. ROUSSEAU Marguerite
2. RICOULT Gérard et Eliane
3. AHIER Roland et Fabienne
4. CASTEL Christian et Guylène
5. DURAND J-François et M-Françoise

**BRAVO et MERCI à tous  
ceux qui fleurissent  
Chemiré et aux membres  
du jury !**

**Des bons d'achat sont  
offerts aux lauréats par la  
mairie pour poursuivre ce  
joli geste.**

**Si vous souhaitez concourir  
ou être membre du jury du  
concours de fleurissement  
2020, faites-vous connaître  
auprès de la mairie**



Catégorie Cours et Espaces (*bourg*)

1. THORNE Robert et Kristin
2. LETOURNEUR Michel et Martine
3. BASSEREAU Jacky et Nelly et TUNKS Ivans et Jill (*ex-æquo*)
4. SIMON Gérard et Yveline
5. PLU Odette et PANCHER Michel et Brigitte (*ex-æquo*)
6. COQUILLE Jean-Paul et Françoise
7. BRIFFAULT Rolland et GORGET Sébastien et Aurélie (*ex-æquo*)
8. ALVES Pierre et Claudine et PADOIS Nicolas et Caroline (*ex-æquo*)
9. LOGEREAU Pierre et Catherine
10. AUZEAU Yannick et Pascale
11. DUBOIS Georges et Colette et GOMMEZ Linda (*ex-æquo*)
12. MARIE Florent et Marion
13. MOLARD Anne



### CHARNIE ENVIRONNEMENT

2019 : CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Chaque année davantage, les actions de Charnie Environnement participent modestement à la réduction de l'effet de serre. Préserver le bocage, c'est concourir à fixer le carbone, respectant ainsi les préconisations de la COP 21, à défaut de vraies directives qu'aurait dû adopter la COP 25. L'an dernier, nous saluons l'action renforcée du Conseil Départemental de la Sarthe en faveur de la biodiversité, décidant d'augmenter les subventions à la plantation de haies. En 2019, déposant avec le Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie à l'enquête publique du PLUi des Coëvrons, nous dénonçons vigoureusement la lenteur des élus à agir pour le bocage. Mais nous avons bien apprécié que les trois commissaires enquêteurs assortissent leur avis d'une ferme réserve concernant les haies. A savoir que « *l'intégralité du linéaire de haies à enjeux « très fort » et « fort »* » devra faire l'objet d'une mesure de protection.

De même lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage de Natura 2000, nous avons appris avec satisfaction que le PLUi de la CC de Sillé le Guillaume envisageait de poser le principe « *pas de destruction de haies sans replantation* ».

De quoi concourir à préserver les précieuses populations d'oiseaux et d'insectes. L'inventaire du pique-prune, commencé l'an dernier, s'est poursuivi l'été 2019 dans quatre communes Natura 2000, confirmant la présence du précieux coléoptère.

Concernant les oiseaux, petit rappel : si en hiver, vous voulez les nourrir, ne leur donnez pas du pain (à cause du sel), mais plutôt des graines de tournesol, à condition qu'elles soient bio.

Certains n'ont toujours pas compris que les temps avaient changé. Par exemple la Société Brangeon s'est pourvue devant le Tribunal Administratif pour faire casser le refus du Préfet de la Sarthe d'autoriser le défrichement de 50 ha de la forêt de Malpaire pour y implanter une carrière. L'industriel ne veut pas réaliser que notre siècle ne peut plus tolérer de pareilles atteintes à la nature et nier la nécessité de fixer le carbone.

C'est cette urgence notamment qu'ont pris en compte les porteurs de deux projets de méthanisation élaborés par deux groupes de jeunes agriculteurs à Loué et Tennie. Il s'agit de deux projets de territoire, indépendants l'un de l'autre qui résultent d'une véritable réflexion

environnementale pour valoriser les déchets que nous soutenons. Le projet de Loué est déjà sur les rails puisqu'une consultation publique, à laquelle chacun peut participer, est en ligne sur le site de la préfecture du 30 décembre au 27 janvier.



Nous conservons cependant quelques points de vigilance en particulier sur les épandages qui se doivent de respecter la réglementation et sur les cultures dédiées au méthaniseur, notamment le maïs : c'est en effet un non-sens car cela revient à cultiver des déchets.

Enfin en novembre s'est déroulée une enquête publique sur la décision de la Mairie de Chemiré d'aliéner, au profit du GFR de la Lande Ronde, le chemin rural 44 en forêt de Grande Charnie. Ce chemin mitoyen d'environ 1km appartient aux communes de Chemiré, Torcé-Viviers et au Nord sur environ 300 mètres à Neuville. Il délimite aussi les départements de Sarthe et Mayenne. Charnie Environnement avec Charnie Rando, « Les Chemins de Traverse » et une dizaine de personnes se sont opposés à la vente de ce chemin « historique ». Le commissaire enquêteur, Monsieur Debosque, a rendu un avis défavorable, car l'aliénation du chemin aurait dû faire l'objet d'une délibération concordante avec les mairies de Torcé et Neuville. Les associations ont apprécié que le commissaire relève l'aspiration des opposants à « pouvoir un jour réinsérer ce chemin dans un itinéraire ».

Notre BD « *Hity contre Darco* » encore disponible au prix de 10 euros. [www.charnie-environnement.fr/nf](http://www.charnie-environnement.fr/nf)

**Laurent DESPREZ**  
Président de Charnie Environnement



### L'ASSOCIATION CULTURELLE POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE D'ÉTIVAL-EN-CHARNIE

2019 a apporté son lot de satisfaction et aussi d'attentes. Côté bonnes nouvelles, c'est l'intérêt toujours grandissant du public pour le patrimoine et ses animations qui le font vivre. Ainsi à Étival, les journées du patrimoine ont connu cette année un franc succès : la chapelle, avec environ 150 visiteurs reçus au cours de ces deux jours, n'avait pas connu une telle affluence depuis bien longtemps. Le temps fort a bien sûr été, le dimanche, la prestation du quatuor à cordes Oknos ; prestation qui a confirmé la belle acoustique de cet ancien transept.

## LA VIE ASSOCIATIVE

Autre motif de satisfaction, ce sont les encouragements reçus : encouragements pour l'entretien du bâtiment, encouragements à poursuivre nos animations, encouragements à poursuivre les travaux de rénovation et de restauration de la chapelle, encouragements à poursuivre notre travail de sensibilisation pour la préservation du patrimoine.

Enfin troisième élément de satisfaction, c'est le rapprochement initié cette année entre l'ACSCEC, l'Association des Amis de Montreuil et les propriétaires du manoir de Beaumont à Joué-en-Charnie, afin de concevoir localement une offre patrimoniale et culturelle plus complète, diversifiée et cohérente.

Mais nous nous heurtons à des obstacles.

En premier lieu, le manque d'accessibilité du site : cela constitue un réel problème pour la mise en valeur de la chapelle. C'est ce qui a motivé notre action de cet automne et notre appel sous forme de lettre ouverte adressée aux élus du territoire et aux habitants.

En deuxième lieu, nous avons soumis un projet de sentier pédagogique autour de l'ancien enclos de l'abbaye. Ce projet, facile à mettre en œuvre et peu coûteux d'autant qu'il pouvait bénéficier de fonds européens, avait été pensé comme pouvant apporter une plus-value pour la commune et son territoire : pour diverses raisons, ce projet n'a pu aboutir.

Il reste enfin beaucoup de travaux à entreprendre sur le bâtiment : avec le deuxième pan de toiture, ceux de la voûte de l'absidiole et du retable du XVIII<sup>e</sup> siècle sont les plus urgents. Et plus ils tarderont, plus leur restauration deviendra complexe et coûteuse. Une réflexion doit s'engager avec la municipalité afin de planifier ces nécessaires travaux. Ce sera l'une de nos priorités pour les années à venir.

A l'aube de cette nouvelle année, nous formulons le vœu que la commune continue à s'investir pleinement dans la mise en valeur de son patrimoine, nous à ses côtés pour le faire vivre.

A toutes et à tous, au nom de l'association, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

**Philippe Grégoire**  
Président de l'ACSCEC

## ANIMATION LOISIRS

### 13 Février – Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale, M. FOURNIER (Président) et Mme MORICE (Trésorière adjointe) ont décidé de démissionner du bureau.

3 nouvelles personnes ont été élues dans le conseil d'administration : Mme Catherine BEAUTEMPS-JOLY, M. Roland AHIER et M. Christophe KRAKUS. Lors de la réunion du conseil d'administration, ses membres ont élu :

Président : M. Patrice COUTELLE

Vice-président : M. Christophe KRAKUS

Trésorier : M. Nicolas PADOIS

Trésorière adjointe : Mme Catherine BEAUTEMPS-JOLY

Secrétaire : M. Frédéric PLUMAS

Secrétaire Adjointe : Mme Liliane COUTELLE

Membre du conseil d'administration : M. Roland AHIER

Il reste des places à pourvoir au sein du conseil d'administration. Les personnes intéressées sont les bienvenues.

### 22 Avril - Chasse aux œufs



Aux abords de l'église une quinzaine d'enfants accompagnés de leur famille ont exploré tous les recoins où pouvaient se cacher les friandises avant de se les répartir en fin de matinée salle Chauvelier. Les parents ont partagé le verre de l'amitié pour clôturer cette rencontre.

### 1<sup>er</sup> Mai - Rallye touristique

Cette année, 13 équipages ont participé au rallye, le pique-nique du midi s'est déroulé aux abords du plan d'eau de Conlie. Le rallye a été remporté par l'équipage de Coutelle/Castel.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### 23 Juin – Voyage à Terra Botanica

39 personnes ont pris le bus pour se rendre au parc d'attraction du végétal *Terra Botanica* près d'Angers. Au programme, visite libre du parc avec un repas tous ensemble le midi dans un des restaurants du parc. Les participants ont pu découvrir des végétaux du monde entier au travers de différentes ambiances et attractions.

### 1er septembre - Assemblée de la Saint-Gilles

Pour la deuxième année consécutive, le repas a eu lieu dans le pré se trouvant à côté de la nouvelle salle des fêtes. Nous remercions M. DERRE pour le prêt de son terrain. Cette année, 250 personnes se sont retrouvées pour savourer le cochon grillé. Le repas était animé par le groupe Méli-Mélodies qui a interprété des chansons françaises des années 50 à 80.

Un grand merci aux bénévoles qui contribuent très largement à la réussite de cette manifestation en nous apportant leur aide non seulement le jour de la manifestation, mais aussi les jours précédant et suivant. Ils avaient d'autant plus de mérite cette année que la plupart étaient bénévoles la semaine précédente au comice de la Charnie à Joué-en-Charnie.

### 16 novembre - Pot au feu

Ce fût une grande première cette année. En effet dans la nouvelle salle des fêtes, nous avons pu accueillir 114 convives pour déguster ce plat traditionnel cuisiné, cette année, par M. TERRIER boucher-charcutier à Loué et habitant de Chemiré. La soirée s'est terminée en danse et en musique.

### 7 décembre - Téléthon

114,00 € prélevés sur la somme perçue lors du pot au feu ont été remis aux cyclotouristes louésiens en charge de la collecte des dons versés au bénéfice de la recherche médicale. Comme chaque année, une collation a été offerte aux cyclo randonneurs.



### 20 décembre - Fête de Noël

La nouvelle salle des fêtes nous offrant un espace plus grand, nous avons pu accueillir cette année un spectacle de théâtre au décor plus important. Deux comédiens de la compagnie « Le théâtre du Zouave » accompagnés d'une très belle marionnette en bois nous ont présenté une version revisitée de Pinocchio, un très beau spectacle familial pour les petits et les grands. Le Père Noël n'a pas oublié les enfants présents qui sont repartis avec des friandises. La soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié et avec

la dégustation d'excellentes bûches de Noël fournies par notre boulanger ambulant de St Denis d'Orques.



C'est en comptant sur votre soutien et votre participation aux manifestations à venir que les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

**Patrice Coutelle**  
Le président



02.43.39.44.49 – [contactresoap.fr](mailto:contactresoap.fr) – [www.resoap.fr](http://www.resoap.fr)

30, rue de Ligneul 72000 Le Mans

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## LA VIE ASSOCIATIVE



### LE CLUB GENERATIONS-MOUVEMENT DE CHEMIRE-EN-CHARNIE

#### Activités en 2019

Actuellement le Club Générations-Mouvement de Chemiré-en-Charnie compte 19 adhérents ou adhérentes ainsi que 2 membres sympathisants.

Nos activités s'articulent autour de :

- nos rencontres bimensuelles les deuxième et quatrième Mardi de chaque mois vers 14 h à la salle des fêtes qui connaissent une fréquentation sans cesse croissante.
- l'après-midi crêpes organisée en Février.
- le repas des aînés qui a eu lieu cette année au restaurant de Torcé-Viviers en Charnie.
- le Loto-bûche qui s'est déroulé le 23 décembre. Les heureux gagnants ont pu profiter de divers prix ; chaque membre du club s'est vu remettre un cadeau.

De manière plus occasionnelle, nous avons organisé :

- Journées de la forme
- Journées d'initiation au Tarot (2 journées)
- Pique-nique cantonal en juillet au Moulin d'Étival
- Réception du club de randonneurs du canton pour leur dernière sortie de l'année

Nous avons également participé aux activités proposées par Générations-Mouvement du canton :

- 'Questions pour un après-midi'
- Le concours culturel départemental animé par un groupe de fidèles

Nous n'oublions pas ce qu'organisent les autres clubs du canton :

- Poule au pot à Crannes
- Choucroute à Loué

Bien entendu les activités, comme les sorties ou voyages organisées par le canton, restent directement accessibles aux adhérents.

Le club de Générations-Mouvement de Chemiré-en-Charnie remercie la commune de Chemiré et Générations-Mouvement du canton des Pays de Loué pour leur aide et leurs subventions qui lui permettent de

financer ces activités et invite tous les aînés chemiréens et chemiréennes à venir participer et adhérer.

Sylvie Vanherpe  
La présidente



POLLENIZ, la protection des végétaux, la préservation de l'environnement et de la santé publique

POLLENIZ est une association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux. Elle est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire. Marc Pondaven a initié le projet stratégique en 2015 et la fusion a été effective en janvier 2019.

L'adhésion est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs (groupements communaux ou intercommunaux, acteurs de certaines luttes collectives).

POLLENIZ a pour mission de veiller au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux (productions agricoles, productions cultivées par le particulier dans son jardin et végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels...) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des organismes émergents, à des espèces exotiques envahissantes (Ragondin, Frelon asiatique), à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambrosie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire. La force de POLLENIZ repose sur son organisation opérationnelle : 67 collaborateurs permanents, 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières et un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également des moyens opérationnels adaptés et spécialisés.

POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel.

Pour aller plus loin : [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr).

## LA VIE ASSOCIATIVE



Le **COMICE DE LA CHARNIE**, réunissant les communes de Chemiré et Joué, s'est déroulé le week-end des 24 et 25 Août 2019 à Joué-en-Charnie dans une ambiance festive !

Ces deux journées particulièrement réussies représentaient l'aboutissement **d'une année de préparatifs** auxquels ont participé de nombreux habitants des deux communes :



Le 1er mars, 80 équipes se sont affrontées au **concours de truc**.



Le 6 avril, près de 300 convives étaient réunis **autour de la marmite sarthoise**.



Le 11 mai, 150 adultes et une vingtaine d'enfants ont découvert **les circuits de randonnée** avant de se restaurer lors d'un repas « champêtre ».



Le 15 juin, **69 pêcheurs de tout âge** ont tenté de capturer un maximum de poissons au plan d'eau de Chassegrain à Joué.



## LA VIE ASSOCIATIVE



Une **bonne ambiance** a perduré lors du week-end des 24 et 25 août où chacun a pu déambuler au milieu des stands des commerçants et artisans locaux, visiter différentes expositions, se restaurer, admirer les prouesses des « cascadeurs » du jour, chiner... sans oublier le concours agricole organisé par l'association « historique » du Comice.



La réussite d'un tel projet est la meilleure récompense pour tous **les bénévoles** qui se sont investis. Deux cents invitations ont été adressées à tous ces bénévoles pour la soirée du 31 octobre : un « MERCI » festif !



L'association du « Comice de la Charnie » remercie les municipalités, les partenaires et sponsors et tous les bénévoles qui les ont suivis dans cette belle aventure.

**A noter** : l'assemblée générale se tiendra le 21 février 2020 à Joué-en-Charnie.

L'équipe du comice 2019

Décembre 2019



## Chemiré en Charnie : les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité

### Comment ?

Pour s'engager, les agriculteurs souscrivent à des **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**.

Ce sont des **contrats de 5 ans passés entre un agriculteur et l'Etat** pour des pratiques en lien avec le maintien et le renouvellement du bocage et plus largement, pour la biodiversité.

**57 % de la commune** dans le site Natura 2000.

\*Les chiffres présentés sont basés sur des prévisions d'engagements.

\*\*Pourcentage calculé sur la surface en zone Natura 2000.

### En chiffres<sup>1</sup>

#### Chemiré en Charnie

**9**  
exploitations engagées  
Dont 3 exploitations communales et 6 exploitations avec des parcelles sur la commune

**3 500 ml**  
de haies entretenues **5 ml/ha**

**247 ha**  
de surfaces agricoles engagées **37 %<sup>2</sup>**

**135 930 €**  
Débloqués sur 5 ans

#### Ensemble du site Natura 2000

**45**  
exploitations engagées

**92 665 ml**  
de haies entretenues **6,6 ml/ha**

**2541 ha**  
de surfaces agricoles engagées **16 %<sup>2</sup>**

**1 903 882 €**  
Débloqués sur 5 ans

## Zoom sur Natura 2000

Le site Natura 2000 « Bocage à *Osmoderma eremita* entre Sillé-le-Guillaume et le Grande Charnie » est présent sur **15 communes** en Sarthe.

Désigné par la France, le site Natura 2000 de la commune présente **une faune exceptionnelle** à l'échelle européenne qui s'abrite dans les arbres têtards (ou trognons, souches...)

Ici il s'agit de **3 insectes** qui mangent le bois mort et indiquent la présence d'un bocage ancien :

- le Pique-prune,
- le Grand Capricorne,
- et le Lucane Cerf-volant.



#### Renseignements

**Pauline GAUTIER**  
Conseillère agriculture & biodiversité  
Chambre d'agriculture Pays de la Loire  
15 rue Jean Grémillon CS21312,  
72013 LE MANS cedex 2  
Tél. +33 (0)2 43 29 24 45

**Hervé DROUIN**  
Conseiller municipal de  
Rouez et Président du  
Comité de Pilotage du Site  
Natura 2000



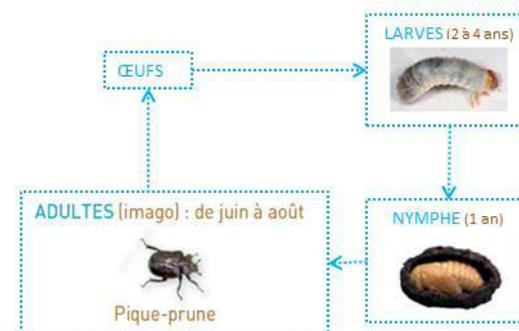
## A la recherche du Pique-prune

Depuis 2 ans, la Chambre d'agriculture et le CPIE recherche le Pique-prune sur le site Natura 2000. Cet **insecte est discret et se trouve dans les arbres creux**. La recherche se fait avec l'accord des agriculteurs exploitant les parcelles.

58 km de haies ont été prospectés et **23 arbres** avec des indices de présences ont été identifiés.

Cette étude permet aussi d'évaluer l'état sanitaire des arbres têtards. **45 % présentent des signes de stress ou de dépérissement**. Cela est dû, entre autres, à un manque de gestion, à des changements d'occupation du sol et à des arbres anciens arrivant en fin de vie.

**Pour préserver notre bocage il est important de continuer à planter et former les futurs arbres de demain !**



## Aide en faveur du bocage (habitants, agriculteurs, collectivités)

Pour préserver le bocage en Sarthe, le département met en place un politique d'aide pour :



- Planter des arbres isolés : 6 € / arbre
- Planter des arbres fruitiers : 15 € / arbre
- Planter des haies et des bosquets : 2 € / mètre linéaire
- Créer des arbres têtards : 10 € / arbre
- Créer ou restaurer des mares : entre 4 et 8 € / m<sup>2</sup>

N'hésitez pas à prendre contact avec **Samuèle Perrault** au Conseil départemental (02 44 02 40 43) ou **Pauline Gautier** à la Chambre d'agriculture (02 43 29 24 45).



## INFOS PRATIQUES



### La mairie

6 bis, place Saint-Gilles 72540 Chemiré-en-Charnie  
02.43.88.42.67  
mairie.chemireencharnie@wanadoo.fr  
www.chemireencharnie.mairie72.fr

### Les horaires d'ouverture au public :

- Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Le vendredi de 14h à 18h
- Le 1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h

Tarif de location de la salle communale	Vous êtes un particulier		Vous êtes une association	
	De Chemiré	D'une autre commune	De Chemiré	D'une autre commune
Repas-buffet-fête (2 jours)	-	-	-	-
Grande Salle Avec sono	250 + 50	280 + 50	100	200
1/2 salle (50 chaises maxi)	150	180	-	-
Jeune de Chemiré jusqu'à 20 ans	1/2 tarif 1fois/an	-	-	-
Sépulture	55	55	-	-
Mariage	100	100	-	-
Opération commerciale	150	150	-	-
Animation culturelle	-	-	gratuit	gratuit
Entrées payantes	-	-	-	150
Réunion	-	-	-	80
Forfait ménage non fait ou mal fait	60	60	60	60

Il est également possible de louer de la vaisselle, demandez les tarifs de location à la mairie !

Tarif de location des tentes de réception aux chemiréens	Petite tente (4mx6m) 20 €	Grande tente (6mx12m) 40 €

### Les commerces ambulants

**Boucherie** des Halles Conlie (Mrs Couanon et Petitot) 02 43 20 50 27

Le vendredi vers 9h, place Saint-Gilles, puis en campagne.

**Boulangerie** Bodereau Saint Denis d'Orques  
02 43 88 61 11

Le mardi et vendredi vers 10h sur la place Saint-Gilles.

**Épicerie** de Torcé-Viviers-en-Charnie 02 43 90 45 04

Le mardi 9h sur la place Saint-Gilles.

**Poissonnerie La Granvillaise**

Le jeudi vers 11h30 sur la place Saint-Gilles.

### Les entreprises et les activités

**L'Echappée Sarthoise** : Vente directe de viande bovine Bio, La Mordantière, 06 43 55 82 70

**Fabullâne** : Fabrication et vente de savons au lait d'ânesse, le Vieux Logis, 06.82.30.27.52.

**Fédération de pêche** : Etang du Moulin de l'Abbaye, 02 43 21 01 40 ou 06 87 06 49 31.

**Services aux particuliers** : Mr Franck Charlot, 07 68 34 34, servopart@gmail.com

**Taxi collectif** est à la disposition des habitants de la commune pour se rendre à Loué.

Départ un mardi sur deux à l'abribus rue Bourdon Durocher. Tarif : 2,20€.



### Gîtes de France 3 Epis



- **Gîte de l'Abbaye Étival** (10 personnes)

Contact : Mme et Mr Grousseau  
06 30 15 40 95

[jmichelgrousseau@orange.fr](mailto:jmichelgrousseau@orange.fr)



- **Gîte de la Charnie** 2 rue Bourdon Durocher (14 personnes)

Contacts : Mr Bernard 06 85 08 11 75 ou Mme Baudlet 06 71 26 87 15

### Collecte des déchets LBN

A Chemiré, le **mercredi** des semaines **impaires**.  
A Étival, le **vendredi** des semaines **paires**.